



POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS

Municipalité de Saint-Alban





POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS DE SAINT-ALBAN

VERSION SYNTHÈSE

CETTE POLITIQUE A ÉTÉ ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 12 NOVEMBRE 2012

RÉSOLUTION # 2012-11-11

DÉMARCHE RÉALISÉE DE MARS 2011 À NOVEMBRE 2012

Le document intégral de cette politique est disponible au www.st-alban.qc.ca ou auprès de la Municipalité de Saint-Alban

MOT DE LA MAIRESSE ET RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES



Chères Albanoises, Chers Albanois,

Le conseil municipal de Saint-Alban est particulièrement fier de vous déposer sa toute première politique familiale.

La famille, c'est la base de la vie; une communauté c'est tout simplement une grande famille qui a de grands besoins et demande donc une grande organisation. La Politique de la famille et des aînés est le fruit de près de deux ans de travail où un comité de citoyens de différents groupes d'âge se sont réunis à maintes reprises pour réfléchir ensemble aux services offerts à notre population, à la transmission des valeurs de nos aînés ainsi qu'à l'écoute de la relève qui constitue notre avenir.

Suite à votre excellente participation au sondage et à votre collaboration active aux différentes consultations tenues dans le milieu, nous avons été à même de constater les forces et les faiblesses qui nous inspirent vers les orientations à prendre au cours des prochaines années.

Je tiens à remercier le Ministère de la Famille et des Aînés pour son soutien financier, le Carrefour action municipal et famille, le CLD de Portneuf, Mme Stéphanie Poiré pour son implication et la motivation qu'elle nous a transmise ainsi que tous les membres du comité pour leur travail et leur intérêt à faire de Saint-Alban un lieu où la famille grandit dans un milieu de vie agréable et invitant.


LYNN AUDET

Mairesse de la municipalité de Saint-Alban
Responsable des questions familiales

DÉFINITION DE LA FAMILLE POUR SAINT-ALBAN

La famille est la base de la société. Elle apporte une contribution essentielle au bien commun de chacun. Elle se compose originellement d'un père, une mère et des enfants. Elle peut se présenter sous diverses formes et est fondée sur des liens multiples et variés. C'est le lieu où se développent le respect, l'amour, l'estime de soi et le début d'apprentissage de la vie, en assurant un soutien réciproque des membres qui la composent. L'apport de nos aînés appuie la vie familiale et permet des relations enrichissantes entre les générations et la transmission de l'histoire et des traditions.

Quand la famille va bien, qu'elle est motivée à s'impliquer dans la communauté, celle-ci s'engage vers un avenir plus prometteur qui amène plein de projets et une réussite assurée.



MISSION

Par cette politique, la municipalité de Saint-Alban confirme sa volonté d'offrir aux familles et aux aînés un milieu de vie qui contribue à leur bien-être et qui favorise leur épanouissement.

VALEURS

À travers cette politique, la Municipalité souhaite préconiser et véhiculer les valeurs suivantes et favoriser l'adhésion de la communauté à celles-ci.

SOLIDARITÉ, ÉQUITÉ, FIERTÉ
ET APPARTENANCE, RESPECT

Une municipalité ne peut envisager d'avancer et de se développer à différents niveaux si elle n'a pas le soutien des familles par leur motivation, leur implication et leur intérêt à contribuer à la qualité de vie de leur milieu.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Améliorer globalement la qualité de vie en mettant en place des environnements favorables pour les familles et les aînés;
- Placer le bien-être des familles et des aînés au rang de priorité au sein des différentes sphères de l'organisation municipale;
- Mieux orienter les décisions municipales en faveur des familles et des aînés;
- Renforcer la capacité d'attraction de la municipalité pour assurer sa revitalisation et le renouvellement de sa population;
- Favoriser le maintien des familles et des aînés dans la municipalité;
- Développer les relations intergénérationnelles au sein de la communauté.



AXES D'INTERVENTIONS :

- Organisation municipale et communications
- Aménagement et habitation
- Éducation et services de garde
- Environnement et qualité du milieu
- Loisir, sport et culture
- Promotion et accueil de nouvelles familles
- Sécurité
- Vie communautaire

LÉGENDE :

- Mesures touchant spécifiquement les familles (F);
- Mesures touchant spécifiquement les aînés (A);
- Mesures intergénérationnelles (I).

1. ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATIONS



OBJECTIFS :

- Introduire le réflexe « penser et agir famille » dans toutes les sphères de l’organisation municipale.
- Encourager la participation des familles et des aînés aux activités et services municipaux et à l’achat local.
- Être à l’écoute des besoins et des attentes des parents, des jeunes et des aînés.
- Bonifier les outils de communications existants et augmenter leur diffusion auprès des familles et des aînés.

ACTIONS :

- Nommer, sur une base permanente, un poste de responsable des questions familiales (RQF) au sein du conseil municipal (FA)
- Former un Comité de la famille et des aînés permanent et consultatif, présidé par le RQF, afin d’assurer le suivi de la politique et de son plan d’action. (FA)
- Faire connaître la politique de la famille et des aînés aux employés municipaux afin de les impliquer dans sa mise en œuvre. (FA)
- Se doter d’une politique d’échelonnement des paiements pour les inscriptions aux activités. (F)
- Maintenir le paiement de la différence entre le tarif résident/non-résident lors de l’inscription à des activités sportives ou culturelles dans les municipalités avoisinantes. (F)
- Mettre en place un processus de consultation périodique et adapté à chaque clientèle afin que l’organisation municipale demeure ancrée sur les besoins et préoccupations des familles, des jeunes et des aînés. (FA)
- Procéder à la refonte du site Internet de la municipalité pour en faire une source d’information incontournable et complète pour les familles, les aînés et les nouveaux arrivants potentiels. (FA)
- Bonifier le bulletin l’Albanois en y intégrant davantage d’information à l’intention des familles et des aînés (services, activités, infrastructures, bons coups, événements à venir, répertoire des commerces et services, etc.). (FA)
- Utiliser le bulletin d’information « Le Messager » de l’école du Goéland comme moyen de communication pour rejoindre les familles. (F)
- Inciter l’école du Goéland à diffuser diverses informations dans le bulletin l’Albanois (nouvelles, textes d’élèves, bons coups, etc.). (F)

2. AMÉNAGEMENT ET HABITATION

OBJECTIFS :

- Planifier l’aménagement du territoire en favorisant la qualité de vie des familles et aînés.
- Favoriser l’accès à la propriété.

ACTIONS :

- Concevoir un plan d’aménagement global du secteur du Centre des loisirs qui tient compte des besoins des familles et des aînés. (FA)
- Installer du mobilier urbain adéquat dans certains lieux stratégiques pour favoriser leur fréquentation et accommoder les familles et les aînés (tables à pique-nique, bancs de parc, poubelles, supports à vélos, coin d’ombre, etc.). (FA)
- Installer une table à langer au Centre des loisirs. (F)
- Réaménager les toilettes au Centre Fernand-Marcotte pour en faire une seule plus conviviale et y ajouter une table à langer. (FA)
- Élaborer et réaliser un affichage et une signalisation uniformes et visuellement attrayants des principaux lieux publics de la municipalité. (FA)



Alison Gignac

- Maintenir et promouvoir les mesures incitatives d’accès à la propriété existantes (subvention à la construction et crédit de taxe foncière décroissant). (FA)
- Poursuivre les rencontres et la remise de chèque aux personnes ayant bénéficié de la subvention à la construction. (FA)
- Intégrer une section « immobilier » dans le site Internet de la Municipalité (liens vers d’autres sites pertinents, liste à jour des terrains à vendre pour la construction résidentielle). (FA)
- Informer davantage la population sur les différents programmes de rénovation, d’adaptation de domicile et de logement à faible coût offerts par la Société d’habitation du Québec. (FA)

3. ÉDUCATION ET SERVICES DE GARDE

OBJECTIFS:

- Renforcer la concertation et le partenariat entre l'école et la Municipalité.
- Supporter le maintien et le développement de divers types de services de garde.



Émilie Blouin

ACTIONS:

- Assurer la présence d'un élu municipal au Conseil d'établissement de l'École du Goéland. (F)
- Augmenter la collaboration entre la Municipalité et l'école pour le partage de locaux et d'équipements et dans l'organisation d'activités pour les jeunes. (F)
- Collaborer avec l'école au développement d'activités pour susciter l'implication citoyenne des jeunes et les relations intergénérationnelles. (FI)
- Supporter la prestation d'activités parascolaires diverses sur l'heure du dîner et en fin de journée. (F)
- Collaborer au projet de garderie en installation qui est soutenu par la Corporation de développement de Saint-Alban. (F)
- Organiser des activités dans le cadre de la semaine de relâche scolaire. (F)
- Supporter le maintien du service de garde de l'École du Goéland. (F)

4. ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DU MILIEU

OBJECTIFS:

- Offrir un milieu de vie et un environnement sains aux familles et aux aînés.
- Encourager les actions individuelles et collectives en faveur de la protection de l'environnement.

ACTIONS:

- Bonifier l'embellissement de lieux stratégiques de la municipalité (entrée du village, parcs, bureau municipal, Centre des loisirs, devant de l'école, etc.) afin de la rendre plus attrayante. (FA)
- Ajouter et/ou installer des bacs de recyclage dans les lieux publics (intérieur et extérieur). (FA)
- Tenir annuellement au printemps une corvée collective de nettoyage des principaux lieux publics (Centre des loisirs, terrain de l'école, Parc des Chutes, etc.). (I)
- Publier ponctuellement dans l'Albanois des articles écrits par des jeunes portant sur l'environnement, le recyclage, la réutilisation, l'utilisation de l'eau, etc. dans le but de sensibiliser les citoyens. (FA)
- Former un comité de travail afin de définir une thématique identitaire et rassembleuse portant sur les contes et légendes et pavoiser la municipalité en lien avec cette thématique. (I)

Jérémy Hamel



5. LOISIR, SPORT ET CULTURE

OBJECTIFS:

- Offrir des infrastructures et des lieux de loisirs sécuritaires et répondant aux besoins des familles et des aînés.
- Bonifier l'offre d'activités de loisirs dans la municipalité.

ACTIONS:

- Mettre en place un jeu d'eau sur le terrain des loisirs. (F)
- Évaluer la faisabilité de réaliser une piste de BMX en collaboration avec les jeunes. (F)
- Évaluer la possibilité de relocaliser la bibliothèque dans un plus grand local. (FA)
- Installer de nouveaux modules de jeux qui répondent aux normes. (F)
- Procéder à la rénovation du Centre des loisirs pour en faire un point central de la municipalité. (FA)
- Aménager annuellement une glissade de neige sur le terrain du Centre des loisirs. (F)
- Expérimenter la mise en place de plages horaires distinctes pour le patinage familial et pour la pratique du hockey. (FA)



- Évaluer la faisabilité de mettre en place un sentier de glace pour le patinage dans le secteur du Centre des loisirs. (FA)
- Assurer le maintien du mini-putt et le promouvoir davantage. (FA)
- Mettre en place un local pour les 12-17 ans supervisé et offrant une programmation d'activités. (F)
- Collaborer avec Action plans d'eau plein air pour offrir aux jeunes des activités de plein air organisées afin de faire connaître les richesses naturelles de notre milieu. (F)
- Lancer un concours pour trouver un nom au secteur des loisirs. (FA)
- Réserver une plage horaire au Centre des loisirs pour offrir des activités pour les aînés. (A)
- Aménager une aire de jeux sur le terrain des loisirs à l'intention des aînés (shuffleboard, croquet, relocalisation du terrain de pétanque). (A)
- Maintenir et promouvoir les activités de mise en forme à l'intention des 50 ans et plus (A)

6. PROMOTION ET ACCUEIL DES NOUVELLES FAMILLES

OBJECTIFS:

- Promouvoir Saint-Alban comme étant un milieu de vie de choix pour les familles.
- Instaurer un mécanisme d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants.

ACTIONS:

- Réaliser un document promotionnel sur Saint-Alban incluant les atouts et incitatifs à s'y établir et le publiciser. (F)
- Mettre sur pied un comité d'accueil des nouveaux arrivants. (F)
- Élaborer une trousse d'accueil à l'intention des nouveaux arrivants (documents d'information, politique familiale, répertoire des ressources du milieu, bons d'achats dans les commerces locaux, petit cadeau, etc.). (F)
- Effectuer une visite de courtoisie à chacune des nouvelles familles et leur remettre en main propre la trousse d'accueil accompagnée d'une lettre de bienvenue. (F)



7. SÉCURITÉ

OBJECTIFS :

- Faire de Saint-Alban un milieu de vie sécuritaire pour les familles et les aînés.
- Favoriser des approches basées sur la sensibilisation et la prévention plutôt que sur la correction des problèmes ou la répression.

Jade Morissette



ACTIONS :

- Distribuer gratuitement des brassards réfléchissants aux marcheurs afin d'améliorer leur visibilité. (FA)
- Analyser l'éclairage des voies et lieux publics sur le territoire et faire les correctifs nécessaires. (FA)
- Réaliser un marquage de la chaussée pour sécuriser la traverse de piétons à l'avant de l'école et à la traverse de la rue Saint-Eugène. (F)
- Promouvoir le programme d'appels automatisés de sécurité PAIR auprès des aînés. (A)
- Maintenir et bonifier l'entretien des trottoirs en toute saison (déneigement, nettoyage, réparations). (FA)
- Impliquer les adolescents dans la réalisation de projets et d'infrastructures de loisirs afin de favoriser le sentiment d'appartenance et la réduction des méfaits. (F)
- Profiter de diverses campagnes existantes pour sensibiliser les familles à des pratiques sécuritaires (ex. : transport scolaire, Halloween, sécurité routière, sécurité incendies, vélo, piscine, intimidation, etc.). (F)
- Collaborer avec l'école pour maintenir des visites ponctuelles des policiers en milieu scolaire pour de la sensibilisation sur des thématiques ciblées. (F)

8. VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS :

- Promouvoir, soutenir et reconnaître l'engagement bénévole dans la municipalité.
- Favoriser la création de liens intergénérationnels dans la communauté.
- Stimuler le sentiment d'appartenance, la fierté et la solidarité des familles et des aînés.



ACTIONS :

- Organiser des événements communautaires rassembleurs (marché aux puces, pique-nique, Fête des Voisins, BBQ, fêtes thématiques, Festi-Neige, spectacles, rallye, etc.) (FA)
- Encourager et supporter la mise en place de mesures facilitant le maintien à domicile des aînés (ex. : popote roulante, visite à domicile pour soins de santé, banque de noms pour petits travaux, visite d'amitié, etc.). (A)
- Souligner annuellement la Semaine québécoise des familles par une activité ou une chronique dans le bulletin l'Albanois. (F)
- Maintenir le soutien aux organismes communautaires qui offrent des services aux familles et aux aînés. (FA)
- Redémarrer et bonifier l'activité du « Brunch des Bénévoles ». (FA)
- Promouvoir davantage les services d'aide de dernier recours (alimentaires et matériels) offerts dans la municipalité et dans la région. (FA)
- Organiser des activités intergénérationnelles où des personnes âgées viennent partager avec les jeunes l'histoire du village et les savoir-faire d'autrefois. (I)

CONCLUSION ET MISE EN ŒUVRE

Aboutissement d’une démarche qui a mobilisé la communauté albanoise, cette politique s’avère un outil de développement majeur et indispensable à l’amélioration et au maintien de la qualité de vie des familles et des aînés qui habitent notre territoire.

Pour supporter la mise en œuvre des actions et assurer le suivi de la politique, un comité permanent de la famille et des aînés sera mis sur pied. Il accompagnera la Municipalité dans la diffusion et le suivi de la politique et dans la réalisation des actions. Mentionnons que le plan d’action triennal est évolutif et sera évalué et révisé annuellement afin de s’adapter aux réalités du milieu.

Enfin, le conseil municipal invite les familles, les aînés et tous les acteurs du milieu à prendre part à cette grande corvée collective visant à faire de Saint-Alban un milieu de vie sain, dynamique et porteur d’avenir.



REMERCIEMENTS

La Municipalité de Saint-Alban tient d’abord à remercier chacun des membres du Comité de la famille et des aînés qui ont grandement contribué à faire de ce projet collectif un succès, de par leur grande disponibilité, leur implication constante, leurs réflexions et leurs idées.

Nous remercions également tous les gens qui ont participé aux différentes étapes consultatives, nous permettant ainsi de bien cerner les besoins des familles et des aînés : les citoyens qui ont pris de leur temps pour répondre au sondage, les jeunes de niveaux primaire et secondaire qui ont été rencontrés, la direction et les enseignants de l’école du Goéland pour leur précieuse collaboration, le club de l’âge d’or, le Cercle des Fermières et les responsables de garde qui nous ont

accueillis le temps d’une rencontre, les commerçants et toutes les autres personnes qui y ont participé de près ou de loin. Nous remercions également les élèves de l’école du Goéland pour leur participation au concours de dessin.

Des remerciements vont également aux membres de l’organisation municipale qui ont pris part à l’une ou l’autre des étapes qui ont mené à l’adoption de cette politique.

Enfin, nous remercions le Ministère de la Famille et des Aînés, le Carrefour action municipale et famille et le CLD de Portneuf pour leur soutien financier et technique.

COORDINATION

Centre local de développement de Portneuf

RECHERCHES ET RÉDACTION

Centre local de développement de Portneuf
Comité de la famille et des aînés de Saint-Alban

RÉALISATION DU LOGO

Émilie Savard

GRAPHISME

Mélodie Loranger

IMPRESSION

Imprimerie Germain

CRÉDITS PHOTO

Courrier de Portneuf
Info-Portneuf
Action plans d’eau plein air
Cercle des fermières
Camp de jour de Saint-Alban
Club de l’âge d’or

DESSINS

Gagnants du concours de dessins École du Goéland

Cette démarche a été rendue possible grâce au soutien de :



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBAN

204, rue Principale
Saint-Alban (QC) G0A 1S0

Téléphone: 418 268-8026
Télécopieur: 418 268-5073

info@st-alban.qc.ca
www.st-alban.qc.ca